

## Où vont les comptes sociaux ?

La crise actuelle légitime le système de protection sociale français en redistribuant de façon massive des revenus et en contribuant au maintien du pouvoir d'achat des ménages. Mais en même temps, la crise fragilise l'ensemble du système en affectant fortement ses ressources en raison de la baisse de l'emploi et de la faible progression des rémunérations.

- **Etat des lieux**
- **La conjoncture pèse très fortement sur les soldes du régime général**
- **En période de crise, la conservation des assurances sociales est un facteur de protection**

### Etat des lieux :

- **Le poids des dépenses de protection sociale en 2008 : 472 Md€**

Si l'on retient les dépenses de l'ensemble des administrations de sécurité sociale :

**472 Md€ soit 24,2% du PIB et 42% des dépenses des administrations publiques**

Entre 1990 et 2008, elles ont progressé de 2,8 points de PIB.

- **Le déficit de la branche retraite devient le premier problème structurel à partir de 2004-2005** en raison :

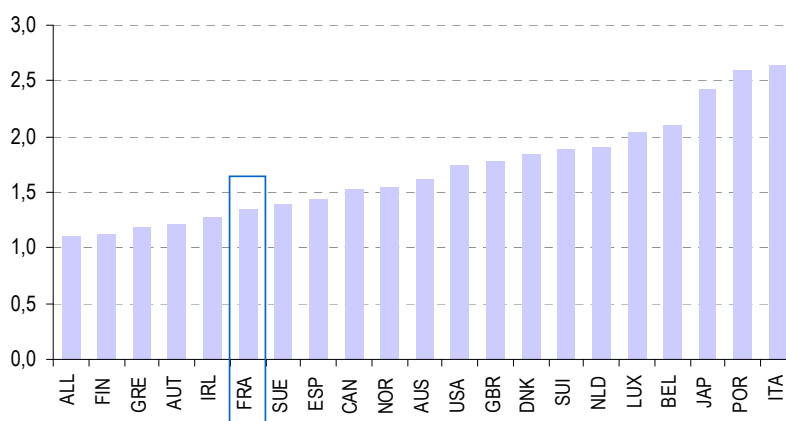
- du départ à la retraite de la génération du « papy-boom »
- de la possibilité de départ anticipé (57-58 ans) à la retraite pour les personnes ayant eu une carrière longue (Réforme de 2003) entre 100 000 à 120 000 départs par an
  - Avant 2005, 600 000 personnes/an prenaient leur retraite.
  - Après 2005, ce sont 800 000 personnes qui sont concernées.

- **Un succès relatif de la maîtrise des dépenses d'assurance maladie :**

Les dépassements d'assurance maladie sont mieux maîtrisés entre 2004 et 2008 et se situent autour de 3 à 4 % malgré des dépassements persistants.

Sur les dix dernières années, la France se compare favorablement aux autres pays pour la maîtrise des dépenses de santé.

### Ratio entre évolutions des dépenses de santé et du PIB de 1996 à 2006



source : OCDE

## La conjoncture pèse très fortement sur les soldes du régime général

En 2010, le déficit serait supérieur à 30 Md€, ce qui représente une dégradation de l'ordre de 20 Md€ par rapport à 2008

### La baisse des recettes explique l'essentiel de la dégradation de la situation du régime général

- 54 % des recettes du régime général sont assises sur les revenus d'activité du secteur privé, elles sont donc directement affectées par la crise et ses effets sur l'augmentation du chômage.
- Cependant, certaines assiettes de prélèvement sont moins sensibles à la conjoncture : salaires des fonctionnaires, revenus des retraités, taxes sur les tabacs...

### En période de crise, la conservation des assurances sociales est un facteur de protection

- **Contrairement aux retraites par capitalisation, les retraites par répartition ne subissent pas le choc de la dévalorisation des actifs financiers.**  
En France, le niveau des prestations est conditionné par les revenus passés et le pouvoir d'achat est garanti par les règles de revalorisation annuelle ; le financement est assuré par des prélèvements sur l'ensemble des actifs.
- **En France, le bénéfice des prestations maladie n'est pas interrompu par la perte d'un emploi.**
- **Le gouvernement a utilisé les prestations sociales pour maintenir et stimuler le pouvoir d'achat des ménages (retraite, famille).**  
La charge de ces mesures de soutien du revenu a été portée par l'Etat.

**La conjoncture pèse très fortement sur les soldes du régime général. Le retour de la croissance ne permettra pas de réduire significativement le déficit du régime général, qui resterait proche de 30 Md€ à l'horizon 2013**

#### Charges et produits nets du régime général

sous une hypothèse de progression annuelle de la masse salariale de 5,0% en 2011-2013 et d'ONDAM à 3%

